



Notre président de directoire fait le ménage, mais rien sur les conditions de travail

Réorganisation de certaines directions du siège, avec des suppressions de postes de directeurs, regroupement de 2 régions commerciales avec suppression d'un staff de région, départ d'un membre du directoire poussé dehors.

Notre président du directoire ne fait pas dans la dentelle et à priori ce n'est pas fini.

Ne nous y trompons pas, ces réorganisations qui touchent aujourd'hui le management aura un effet dans le quotidien des collègues.

Nous attendons l'organisation détaillée des directions du siège impactées, présentée en octobre pour en connaître les impacts réels.

Les résultats de diapason et du diagnostic culturel n'ont pas alerté la direction qui reste droit dans ses bottes.

Notre président veut une CEHDF dans les 3 premières Caisses en 2020 et parle en réunion manager d'améliorer la performance commerciale, d'excellence dans la relation client et d'avoir du plaisir au travail. On se demande s'il a bien lu les résultats des 2 enquêtes !!!

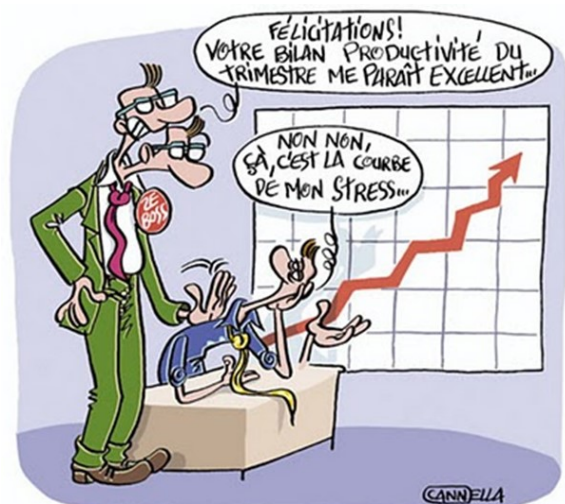
Pour lui les actions consistent à revoir les process pour les rendre plus performants avec un outil qui est mis à la disposition des salariés afin de remonter les lourdeurs et dysfonctionnements.

Rien de la part de la direction sur la démotivation des salariés, la charge de travail trop importante, le manque

de reconnaissance et l'éloignement de la direction sur les préoccupations du terrain.

Pour avoir une vision conforme de la réalité, les représentants du personnel vont proposer dans quelques semaines aux salariés de répondre à un questionnaire anonyme sur leurs conditions de travail.

Nous espérons que vous serez nombreux à y répondre pour donner du poids aux résultats de l'enquête et mettre la direction face à ses responsabilités.



BPCE : Laurent MIGNON change de ton par rapport à son prédécesseur

Lors du dernier comité de groupe de juillet à BPCE Laurent Mignon est intervenu sur la politique du groupe qui tranche avec son prédécesseur.

Vis-à-vis des clients : « Nous avons vocation à être la banque de tous les Français pas simplement des «premium» qui sont recherchés par toutes les enseignes ».

Sur la question des fermetures d'agence que certains préconisent : « La densité de nos agences est notre principale force ».

Et enfin en réponse à une mobilité permanente exigée par la direction: « Les clients souhaitent la stabilité de leur conseiller ».

Espérons que nos directeurs de région et de siège auront porté une oreille attentive aux déclarations de L. Mignon et l'appliqueront en CEHDF

Travail à distance: Où en est-on ?

La direction nous a fait un point d'avancement sur la phase pilote concernant le travail à distance.

A ce jour sur les 15 entités du test, 7 sont déployées depuis juin, ce qui représente 33 collègues dont 31 en travail à domicile et 2 en travail sur site distant Caisse d'épargne à leur demande (Valenciennes et Amiens Vadé).

Il reste encore 8 entités à déployer avant la fin de l'année, sachant qu'elles représentent le plus gros du test avec environ 70 personnes.

Nous avons demandé à la direction un déploiement rapide de ces 8 entités afin d'avoir suffisamment de recul pour valider le test et avoir un retour des collègues.

L'accord signé début février 2019 par les organisations syndicales, dont FO était signataire prévoyait l'expérimentation du travail à distance pendant un an.

La validation du test doit donc être actée début 2020, pour permettre la signature d'un nouvel accord sur le déploiement pour l'ensemble des fonctions supports.

Dans le même temps l'ouverture de négociations sur le travail à distance au réseau commercial doit commencer début 2020 afin de mettre en place un test à l'identique des fonctions supports.

Entités déployées :	
- Contrôle de gestion sociale et pilotage RH	- Analyse et Prospectives BDD
- Innovation Digitale	- Canaux de Distribution BDD
- ALM et Capital management	- Communication Réseau et UX
- Révision Comptable et Règlementaire	
Entités qui reste à déployer	
- Paie et Gestion Administrative	- Ope Complexes Grands Comptes
- Vie du contrat	- Comptabilité Bancaire et Générale
- Epargne	- Reporting Financier et Fiscalité
- Audit	- Echanges et Monétique Porteurs

Encore une activité externalisée avec des conséquences sur l'emploi

Aujourd'hui, seule la gestion financière des automates est externalisée, demain (fin 2020/début 2021), les automates seront rachetés par la Brink's qui en assurera la maintenance matérielle et logiciel en plus de la gestion financière.

Ce nouveau process concernera les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires.

Toujours une affaire de gros sous. Cette activité coûte cher et l'externalisation complète permettra de faire des gains financiers.

La banque restant cependant décisionnaire sur l'implantation des automates et les fonctionnalités mises à la disposition de la clientèle.

L'impacts RH est faible pour la CEHDF et concernera surtout les équipes informatiques banques populaires (i-BP) et caisses d'épargne (IT-CE). Un dossier doit être présenté aux instances représentatives du personnel sur les réductions d'effectifs..

Départ en masse de salariés vers de meilleurs horizons ...

Même si pour la direction il n'y a pas de problème, les chiffres de 2018 parlent d'eux mêmes.

Pour les seules démissions, ce sont 92 personnes qui ont quitté l'entreprise en 2018 (+50%) et pour les ruptures conventionnelles 34 personnes contre 13 l'année dernière, sans parler des personnes qui partent avant la fin de leur période d'essai ou des CDD qui refusent un CDI.

Sur la BDM /Mon Banquier en Ligne, c'est l'hémorragie avec de nombreux départs. Sur 8 postes, il ne reste plus que 2 titulaires.

Au total, ce sont plus de 280 personnes en CDI qui ont quitté l'entreprise (tous départs confondus), soit +20% par rapport à 2017 et les chiffres 2019 ne devraient pas démentir ce mouvement.

Conséquence ,des emplois vacants difficiles à pourvoir en interne ou en externe comme le montrent les postes proposés dans up to job.

La CEHDF a du mal à recruter mais dans le même temps elle ne cherche pas à retenir ses salariés.

Office 365 : Attention à la surcharge de travail

Ce nouvel outil collaboratif (encore un) est censé permettre d'organiser et animer un projet, une réunion, d'animer une communauté, ...

Nous avons déjà outlook, link, yammer, sharepoint, culture net, sans parler du téléphone. Il y aura désormais office 365.

Nous sommes passés dans un mode « collaboratif », où chaque salarié devient multitâche, où l'évolution des compétences et les bonnes pratiques s'acquièrent par les outils.

Résultat une charge de travail qui s'alourdit considérablement avec une sur-sollicitation des salariés via les différents outils de communication et une exigence d'immédiateté dans les réponses qui conduit à des comportements plus agressifs et d'impatiences.

La direction doit nous faire un point sur le déploiement en cours d'Office 365.

Nous ne manquerons de l'alerter à nouveau sur la nécessité de contrôler ce nouvel outil afin d'éviter toute dérive dans son utilisation.

Intéressement sur CET

A partir de 57 ans il est possible de mettre le montant de l'intéressement sur le Compte Epargne Temps (CET). Dans ce cas, il faut savoir que le versement de l'intéressement au CET sera imposable l'année du placement, contrairement aux autres sommes placées (part variable, 13ème mois, jours de congés) qui sont fiscalisées à la sortie.

Les jours sur le CET provenant de l'intéressement sont cantonnés dans un compteur spécifique « CET PEE » dans Zadig.

Pour éviter une double imposition, la prise des jours CET provenant de l'intéressement n'a pas d'impact sur le net fiscal.

Elections professionnelles 2019

Les élections professionnelles en CEHDF auront lieu en novembre 2019 pour élire vos représentants au CSE.

Le **Comité Social et Economique (CSE)** remplace désormais le Comité d'Entreprise, le CHSCT et les délégués du Personnel.

Vous ne voterez donc que pour une seule instance, le CSE. Il n'existe plus de délégués du personnel locaux.

Nous espérons un vote massif dès le 1er tour des collègues afin que les représentants élus disposent d'une vraie légitimité vis-à-vis des dirigeants de l'entreprise dans les négociations futures.



Nouveau site internet FO

Refonte du site FO Caisse d'Epargne. Vous pouvez désormais le consulter via l'adresse suivante:

www.snpfocaisseepargne.org

Il est en cours de construction et sera progressivement enrichi.

Vos élus F.O. restent à votre disposition, contactez les pour échanger avec eux sur les sujets qui vous concernent (Conditions de travail, droits des salariés, retraite, locaux, ...), et les alerter sur des problèmes constatés dans votre agence, unité ou direction.

Contact: **FO CE Hauts de France**
Arnaud DUMONT (Délégué syndical central)
Tél.: 09 84 98 13 10 ou 06 80 20 66 64

Vos élus :

Arnaud DUMONT, Régine MANOT, Tanguy LOOSVELD , Sylvie SAUDEMONT, Patrick BOEREZ, Hélène YAHIAOUI, Pierre BULTEZ, Nathalie DUFOSSE

